

DELIBERATION N° 09032026-01
Séance du 09 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars à 20 heures 30, le conseil municipal d'Asnières sur Vègre, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis LEMARIÉ, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 9

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 9

Présents : LEMARIÉ Jean-Louis - BOUVET Thierry - BARTHELAIX Annick - DAVIERE Vincent
VIDECOQ Agnès - GUIVARCH Fabienne - RABINEAU Marie-Dominique - GANÉ Séverine -
MOLINE Cécile

Date de convocation : 24 février 2026

Date d'affichage : 24 février 2026

Secrétaire de séance : RABINEAU Marie-Dominique

Objet : VOTE DU BUDGET UNIQUE 2026

Monsieur Le Maire soumet au Conseil Municipal de voter le budget tel qu'il a été proposé lors de la commission finances du lundi 23 février 2026 :

Section de fonctionnement :

Dépenses

Chapitre 011-Charges à caractère général	: 160 610,81 euros
Chapitre 012-Charges de personnel et frais assimilés	: 120 700,00 euros
Chapitre 014-Atténuations de produits	: 2 500,00 euros
Chapitre 65-Autres charges de gestion courante	: 59 010,00 euros
Chapitre 66-Charges financières	: 9 000,00 euros
Chapitre 67-Charges spécifiques	: 1 000,00 euros
Chapitre 68-Dotations aux provisions	: 100,00 euros

Total des dépenses : 352 920,81 euros

Recettes

Chapitre 013- Atténuation de charges	: 500,00 euros
Chapitre 70-Produits des services, du domaine, et ventes diverses	: 4 450,00 euros
Chapitre 73-Impôts et taxes	: 35 252,00 euros
Chapitre 731-Fiscalité locale	: 143 000,00 euros
Chapitre 74-Dotations et participations	: 44 100,00 euros
Chapitre 75-Autres produits de gestion courante	: 5 500,00 euros
Chapitre 002-Résultat reporté	: 120 118,81 euros

Total des recettes : 352 920,81 euros

Section d'investissement :

Dépenses

Chapitre 001- Résultat reporté	:	108 271.31 euros
Chapitre 21-Immobilisations corporelles	:	24 172.31 euros
Chapitre 23-Immobilisations en cours	:	297 018.00 euros
(dont 198 882€ opération église)		

Total des dépenses : 429 461.62 euros

Recettes

Chapitre 10-Dotations, fonds divers et réserves	:	64 768.62 euros
Chapitre 13-Subventions d'investissements	:	364 693.00 euros

Total des recettes : 429 461.62 euros

VOTE : Le Conseil Municipal décide d'approuver, à l'unanimité, le Budget Primitif 2026.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Louis LEMARIÉ



Le secrétaire de séance,